

## 6 NOVEMBRE 1921 CENTENAIRE DU MONUMENT AUX MORTS

C'est le 12 octobre 1919 que le conseil municipal de Chartainvilliers souhaite l'érection d'un Monument aux Soldats Morts pour la Patrie dans le cimetière. Il faudra attendre le 6 novembre 1921, pour son inauguration.

Un plan est réalisé par M. Leprout, géomètre à Maintenon, et M. Guilvard, marbrier dans la même ville, établit un devis pour 3 902,50 francs.

Le 5 novembre 1920, le conseil municipal de la commune approuve le plan projeté pour l'érection du monument aux morts de la grande guerre.

Les membres chargés de faire la quête à domicile déclarent que le montant recueilli a été de 1 410 francs, dont 40 francs versés par la Compagnie des Sapeurs-pompiers et 25 francs par la Société de Tir « La Patriote ». La somme votée par le conseil est de 2 500 francs, et le devis de 3 902 francs.

Lors de la même séance, « le conseil, suivant l'avis de la majorité de la population, décide que le monument soit érigé près de l'église, sur une place communale ou il sera toujours visible pour rappeler à tous la mémoire des chers disparus. »

Dans l'attente de cette érection, le 11 Novembre 1920, les habitants de Chartainvilliers célébreront « la Fête du Cinquantenaire de la République, Jour du glorieux anniversaire qui a consacré la victoire de nos armées ... Fête aussi consacrée à honorer les héros morts pour la Patrie ».



81 personnes, originaires ou résidentes, en 1914, à Chartainvilliers ont été mobilisées à la Grande Guerre. 25 y sont mortes. 24 noms figurent sur le monument aux Morts du village.

Le 12 octobre 1919, le Conseil municipal de Chartainvilliers délibère « au sujet d'un juste hommage à rendre aux soldats morts pour la Patrie ».

« A l'unanimité, les membres présents décident d'élever un monument dans le cimetière. »

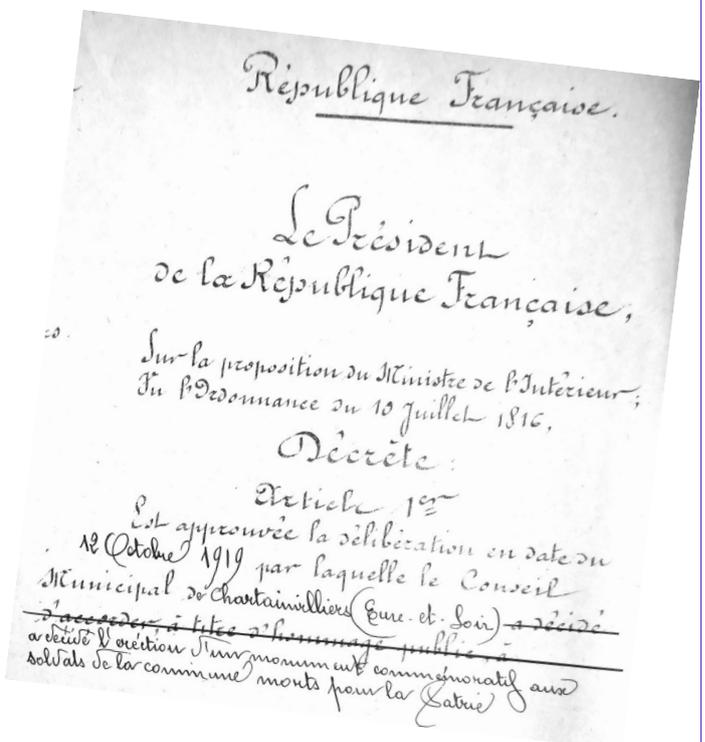
« Le conseil vote une somme de 2 500 francs », et « une quête sera faite à domicile par M. Thomasset, conseiller municipal, et deux mutilés de guerre ».

« Le choix du monument sera assuré par deux conseillers, MM. Lhomme et Delaporte, et l'emplacement choisi est fixé » dans l'allée principale du cimetière face à la tombe militaire du soldat de 1870.

Le 25 octobre 1919, à la veille du premier anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 est votée une loi relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande guerre. Cette loi est à l'origine de la minute de silence, pratiquée pour la première fois en novembre 1919.

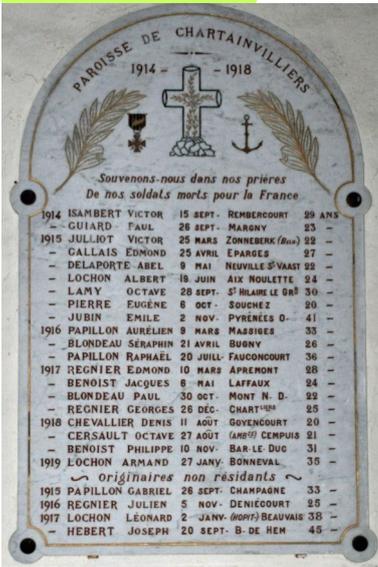
Le 2 novembre, journée de deuil national, se déroule un service funèbre financé par la Mairie.

La décision d'ériger un monument aux morts à Chartainvilliers est approuvée le 19 décembre 1919 par le Président de la République.



## 11 Novembre 1920 : Une plaque de marbre à l'église

Pour donner toute l'ampleur désirable à cette fête du 11 Novembre 1920, le Conseil municipal, en accord avec le bureau de Bienfaisance, alloue pour ce jour aux indigents une distribution de pain et de viande.



Le 11 Novembre, à une heure, le conseil municipal, les mutilés, les mobilisés, ainsi que la Compagnie des Sapeurs-pompiers, sont réunis et se rendent en corps constitué à l'église pour l'inauguration d'une plaque de marbre, souvenir commémoratif en l'honneur des enfants du pays morts pour la France.

A 3h, un lunch est offert à tous les mobilisés, avant que la journée se clôture, le soir, par des illuminations et un bal.

Ce 11 Novembre 1920, à Paris, on transfère le cœur de Léon GAMBETTA au Panthéon, et l'on procède à l'inhumation du Soldat in-

connu sous l'Arc de Triomphe.

En décembre 1920, « Mr le Maire émet au Conseil le vœu d'offrir à tous les morts de la grande guerre que l'on ramène du front une concession individuelle à perpétuité.

A l'unanimité le Conseil se fait un devoir de donner dans le cimetière une concession perpétuelle et individuelle à chaque enfant du pays, Mort pour la France ». Cette disposition sera refusée par la Préfecture.

## Un plan à rectifier



Le plan du Monument aux Morts, dressé par M. E. Leproux, géomètre à Maintenon, subit, les 5 janvier et 18 février 1921, les foudres de la Commission spéciale chargée à la Préfecture du suivi des monuments édifiés qui enjoindra la commune de déplacer la palme qui figure sur l'édifice.

Au final, ce n'est que le 18 juin 1921 que le plan rectifié sera approuvé par le Préfet d'Eure-et-Loir.

L'État allouera, en 1923, « 375 F. qui permettront le financement de quelques travaux non prévus au devis ».

## 6 Novembre 1921 : Inauguration du Monument aux Morts

L'inauguration du monument aux Morts de la Grande Guerre a lieu le 6 Novembre 1921.

« Chartainvilliers. - Hommages aux glorieux morts. - Le Monument aux Morts de la guerre a été inauguré dimanche dans la plus stricte intimité, sous la présidence de M. Langlois R., adjoint.

A 14h15 le cortège s'est formé à la Mairie ; Compagnie de sapeurs-pompiers, les enfants de l'école portant dans leurs bras de superbes bouquets de fleurs, puis la Municipalité, les membres du Bureau de Bienfaisance et les membres de la Société de tir.

Devant le Monument, la compagnie de sapeurs-pompiers rendait les honneurs, et le lieutenant de la compagnie procéda à l'appel des 20 héros morts pour la Patrie.

Une énorme gerbe de fleurs offerte par la population a été déposée au pied du Monument.

Toute la population endeuillée assistait à la cérémonie qui s'est déroulée dans un profond recueillement.

Deux discours, prononcés l'un par l'adjoint, l'autre par le Président de la Société de Tir ont rappelé les souffrances des héros et adressés aux familles dans la douleur, l'expression de leurs condoléances attristées ». [AD28 « La Dépêche » du 09/11/1921]

Outre des fleurs déposées le jour de son inauguration, le budget communal financera un office religieux et un vin d'Honneur.

Le lendemain de cette inauguration, le 7 novembre 1921, s'ouvre, à la Cour d'Assises de Versailles le procès de LANDRU qui sera condamné à la guillotine, pour 11 meurtres, le 30 novembre 1921.

La douleur locale des familles touchée par les deuils de la guerre n'empêche pas le Conseil municipal du moment d'être solidaire avec les communes dont le territoire a été éprouvé directement par les combats.

Aussi, en juillet 1921, il alloue, comme d'autres assemblées locales du canton, à la commune de GENTELLES, dans la Somme, pendant 20 ans à partir de 1921, une somme annuelle de cent vingt francs, soit un total de 2 400 F, pour sa reconstruction.

La commune de Gentelles (80800), totalement ravagée, en 1918, pendant la bataille de la Somme, a donné le nom d'Espace Maintenon à la salle communale. Ceci en hommage à la commune de Maintenon (Eure et Loir) qui a parrainé la reconstruction du village à l'issue de la grande Guerre. Cette salle, ou plutôt les salles qui constituent cet espace sont utilisées pour toutes les activités de la commune. C'est là également qu'est installée la cantine pour les élèves du regroupement scolaire Gentelles-Cachy. [www.gentelles.fr]

POUR EN CONNAÎTRE PLUS  
SUR L'HISTOIRE  
DE CHARTAINVILLIERS



Sources : - Archives communales de la Mairie de Chartainvilliers ; - Arch. Dept. 28 : La Dépêche d'Eure-et-Loir, 2 0727 ; - www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr ; - Recherches, Compilation et Mise en pages Fabrice Tanty - Suppl. HISTOIRE 2021-05 suppl. Voix du Frou 355 11/2021